



Lettre ouverte

Les cégeps de régions : des piliers économiques, sociaux et culturels indispensables

Alors que la campagne électorale prend son envol, le Regroupement des cégeps de régions (RCR) tient à interpeller les candidates et les candidats sur le rôle primordial de l'enseignement collégial dans le développement socioéconomique de nos régions, le tout en concordance avec les priorités identifiées par la Fédération des cégeps.

Depuis 2020, le RCR réunit douze cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de l'Abitibi-Témiscamingue. Ensemble, ils font la promotion d'une offre de formation collégiale diversifiée, innovante et ancrée dans les réalités de leurs milieux, des réalités bien différentes de celles des centres à haute densité.

Les cégeps de régions font face à plusieurs enjeux, mais ils représentent aussi la solution dans bien des cas! Par exemple, face aux enjeux de débordements que connaissent actuellement plusieurs établissements des grands centres, les cégeps de régions sont la solution non immobilière la plus simple et la plus économique pour nos finances publiques, puisqu'ils ont encore de la place pour accueillir de nombreux étudiants.

Au-delà de la formation régulière, les cégeps jouent également un rôle déterminant dans le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre régionale. Ce rôle est d'autant plus important dans un contexte de tensions économiques importantes qui appellera de nombreuses entreprises à transformer leurs façons de faire. Il est toutefois nécessaire d'assurer un financement stable et prévisible de la formation continue, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Ils ont aussi un rôle clé dans la régionalisation de l'immigration : accueillir des étudiantes et des étudiants internationaux en région est l'une des meilleures façons de répondre aux besoins criants de main-d'œuvre qualifiée de nos milieux. Les cégeps, forts de leur expérience et de leur proximité avec les réalités locales, sont, selon nous, les mieux placés pour identifier les programmes à protéger selon les besoins réels des territoires et pour assurer une gestion raisonnable et responsable de leur capacité d'accueil.

En plus de la recherche autonome, la recherche appliquée réalisée par l'entremise des Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) permet la réalisation d'importantes innovations dont bénéficie non seulement nos régions, mais aussi l'ensemble du Québec.

En 2023-2024 seulement, les 18 CCTT des cinq régions du RCR ont rejoint 3 500 étudiantes et étudiants, contribué à la création de 48 entreprises, mené au dépôt de 73 brevets et permis le développement de 259 produits totalisant un chiffre d'affaires de 57,8 M\$, en plus d'attirer 20,6 M\$ d'investissements privés. Ces retombées touchent plusieurs

secteurs stratégiques comme l'éolien, la construction navale, l'aluminerie ainsi que les pratiques sociales innovantes.

Le RCR invite les candidates et les candidats de toutes les formations politiques à s'engager clairement à:

- Faciliter l'accès aux études collégiales en région en bonifiant les sommes pour les bourses Parcours pour la mobilité étudiante;
- Bonifier le financement de la formation continue et rendre sa gestion plus agile pour les cégeps afin d'assurer une meilleure prévisibilité dans le développement des programmes;
- Reconnaître aux cégeps un rôle accru dans la gestion des admissions des étudiants internationaux;
- Augmenter les sommes pour la recherche autonome et appliquée.

Les membres du RCR s'attendent à ce que les personnes qui seront élues le 5 octobre prochain portent haut et fort ces messages. Les cégeps de régions sont plus que des établissements d'enseignement : ils sont des piliers économiques, sociaux et culturels indispensables qui façonnent l'avenir de nos communautés.

Signataire

Sylvain Gaudreault, président du RCR et directeur général du Cégep de Jonquière